Département de la Nature et des Forêts

RW/933/2026/3250/18165/4

Lot 4

Les plages de semis sont à préserver. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. Débitage du houppier sur place. Abattage suivant direction indiquée sur les bois concernés. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Les bois de plus de 100 cm de circonférence portant une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à la griffe sur deux faces opposées ("bois marchands") ne font pas partie de la vente.

Nombre d'arbres total	26	--
Volume grumes	7,365	m³
Volume houppiers	2,000	m³
Volume total	9,365	m³
Cube moyen	283	dm³
Circonférence moyenne	61,923	cm
Surface de coupe	10,206	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	LAUNEUX - cpe 12	--
Vente	Commune de HOUFFALIZE Mardi 17 novembre 2026 à 19:00 Salle du Conseil Communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Hêtre Amélioration Chauffage Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
35	4	0,148
45	4	
55	10	1,610
65	5	1,165
75	1	0,341
165	1	
175	1	4,101
Total grumes	**26**	**7,365**
Houppiers/Taillis	-	**2,000**